



## IMPORTANT OCTOBRE 2024

**\*If you do not speak French, ask someone to translate for you the 'Important' of the month. It contains important information, and it is sent at the beginning of each month. \***

Lundi	Mardi	Mercredi	JEUDI	VENDREDI
30	1	2 Journée pédagogique	3	4
7	8 18h00 Rencontre Conseil d'établissement	9	10	11  Photo scolaire
14 Congé	15 Communication écrite de votre enfant à consulter sur Mozaik	16	17	18 Sortie aux pommes (4-5 ans, groupe 860)
21	22	23	24	25
28	29 18H00 Rencontre d'information pour les parents de l'OPP.	30	31 Bonne récolte des bonbons aux petits et grands ! Soyez prudents !	1 Journée pédagogique

### Chers parents,

Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de Madame Noha Taha au poste de directrice adjointe, qui se joint à l'équipe de direction. Mme Taha apporte avec elle plusieurs années d'expérience et occupait auparavant le poste de titulaire à l'école Enfant-Soleil. Elle est entrée en fonction le 23 septembre 2024 et sera responsable des élèves du préscolaire, 4 et 5 ans.

Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Éduquer un enfant est un travail d'équipe et un privilège !

Merci à tous les parents pour leur collaboration.

Nos salutations,

*Agata Kajl*  
Directrice

*Noha Taha*  
Directrice adjointe

*Amandalie Lacorse*  
Directrice adjointe



## Horaire de l'élève

Horaire du primaire	Horaire du préscolaire
<b>Début de la surveillance dans la cour : 7h55</b> <b>Début des cours pour le primaire : 8h05</b> <b>Début de la pause du dîner : 11h38</b> <b>Fin de la pause du dîner : 12h53</b> <b>Fin des cours pour le primaire : 15h23</b> <b>Fin de la surveillance : 15h33</b>	<b>Début de la surveillance dans la cour : 7h55</b> <b>Début des cours pour le préscolaire : 8h23</b> <b>Début de la pause du dîner : 11h38</b> <b>Fin de la pause du dîner : 12h53</b> <b>Fin des cours pour le préscolaire : 15h01</b> <b>Fin de la surveillance : 15h33</b>

**Merci de vous assurer que votre enfant respecte cet horaire.**

**Dès 8h05 pour le primaire et 8h23 pour le préscolaire, votre enfant doit se présenter au secrétariat pour avoir un billet de retard qui lui permettra de rejoindre le groupe.**

Pour les élèves qui mangent le dîner à la maison, le départ se fait à 11h38 et tous doivent être de retour à 12h53.

### **Suivi assemblée générale des parents du 19 septembre 2024**

Lors de l'assemblée générale du 19 septembre dernier, les parents ont procédé à des élections. Les représentants des parents au Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 sont :

**M. Akim Assani Kimwanga 18 votes (mandat de 2 ans)**  
**Mme Amina Ait Addi 11 votes (mandat de 2 ans)**  
**Mme Marie Carmène Jusma 11 votes (mandat de 2 ans)**

**Mme Juliette Hermine Fongang Djoufack (une année restante)**  
**Mme Salma Haitout (une année restante)**

À ces cinq membres-parents du CÉ s'ajoutent deux parents qui agiront comme membres parents substitués pour un mandat d'un an :

**M. Eric Kuate Wafo 6 votes (nouveau mandat d'un an)**  
**M. Albert Eloma Touck 5 votes (nouveau mandat d'un an)**

La première rencontre du CÉ aura lieu, mardi 8 octobre 2024 à 18h00. Nous vous informerons via le journal *Important des parents* des dates de nos rencontres. Si vous avez des questions ou commentaires à formuler au conseil d'établissement, vous pouvez utiliser l'adresse suivante : [direction.enfant-soleil@csmb.qc.ca](mailto:direction.enfant-soleil@csmb.qc.ca)

### **Organisme de participation des parents (OPP)**

Lors de l'assemblée générale du 19 septembre à l'école, les parents présents ont exprimé le souhait de former un comité de parents pour prendre en charge certaines activités scolaires. Ce comité travaillera en étroite collaboration avec la direction afin de rendre la vie scolaire des élèves plus dynamique et enrichissante.

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'école ? L'OPP (Organisme de Participation des Parents) est l'occasion idéale pour vous ! Son but est de favoriser l'engagement des parents dans la vie scolaire de leurs enfants.

Les parents bénévoles membres de l'OPP collaborent avec l'équipe éducative pour organiser divers projets et activités. Cela peut inclure l'organisation d'événements pour les élèves, l'accompagnement lors des sorties éducatives, l'aide lors de la photo scolaire, la préparation de la fête des finissants ou encore la mise en place de levées de fonds pour financer des initiatives.

Une rencontre est prévue le **29 octobre à 18h00** pour élaborer le plan d'action de cette année.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter Mme Amandalie Lacorse, directrice adjointe, à l'adresse suivante : [amandalie.lacorse@csmb.qc.ca](mailto:amandalie.lacorse@csmb.qc.ca) pour recevoir l'invitation.

## Code de vie

Le renforcement du comportement positif consiste en un effort de la part de toute l'école et les parents afin de prévenir les comportements problématiques et promouvoir les compétences sociales chez nos élèves. Au mois d'octobre, la valeur du **RESPECT** est à l'honneur. Les élèves du préscolaire 4-5 ans et du primaire auront à relever le défi : « **Je règle mes conflits par la communication et une démarche de résolution.** » Nous comptons sur la collaboration des parents pour lire le code de vie dans l'agenda de leur enfant.

## Première communication

Vous recevrez une communication officielle de l'école sur Mozaik, au plus tard le 15 octobre, concernant les apprentissages et le comportement de votre enfant (ex. : ponctualité, participation en classe, autonomie, qualité des travaux, etc.). Nous vous invitons à discuter avec votre enfant de son contenu. Au besoin, vous pouvez communiquer avec le ou la titulaire pour plus de détails.

## Photos scolaires

La photo scolaire aura lieu le 11 octobre 2024. Si des parents ne souhaitent pas que leur enfant soit photographié, ils doivent en aviser l'enseignant titulaire de leur enfant.

## Service de garde

Le mercredi 2 octobre, notre prochaine journée pédagogique se déroulera sous le thème « Libérer son imaginaire créatif ». Ce sera une journée où la créativité et l'imagination seront à l'honneur. Une belle opportunité pour explorer, s'amuser et créer ensemble! ✨

N'oubliez pas qu'il y a une date limite pour inscrire votre enfant à cette journée. Pensez à le faire à temps!

## Effets scolaires

Nous vous rappelons que vous pouvez procéder au paiement de la facture des effets scolaires de votre enfant via internet ou vous présenter directement au secrétariat si ce n'est pas déjà fait (chèque ou montant en argent exact).

## Utilisation des réseaux sociaux (Facebook, instagram, snapchat, tictoc etc.)

À l'école Enfant-Soleil, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux. Tel que prévu dans la Loi sur l'instruction publique (LIP), l'école met en application un plan de santé et bien-être, incluant les moyens à mettre en place afin de promouvoir un climat sain. Celui-ci inclut notamment des mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation\* ou de violence\*.

Puisque les réseaux sociaux occupent une place importante dans la vie de nos jeunes, il importe d'être vigilants et de demeurer à l'affût des sites sur lesquels ils naviguent. La supervision des parents est conseillée dans l'utilisation de ces plateformes. Nous vous remercions de votre collaboration.

## Sécurité autour de l'école

Tous les matins, nos élèves, vos enfants, convergent autour de la cour de l'école. Afin de garantir la sécurité de nos élèves, nous vous demandons de privilégier un transport actif, comme la marche, ce qui diminue l'affluence aux abords de l'école. Si toutefois, vous devez utiliser votre véhicule pour venir reconduire votre enfant à l'école, prenez note des divers panneaux de circulation en vigueur.

## Habillement

Il est important que les enfants soient bien habillés. Dame nature nous réserve parfois des surprises. Quelques gouttes de pluie n'empêchent pas les enfants de continuer à jouer s'ils sont déjà à l'extérieur!

## Identification des objets

Nous vous demandons de bien identifier (prénom, nom de famille et groupe) les objets de vos enfants. Vous pouvez passer au service de garde pour voir s'il y a des objets perdus qui appartiennent à votre enfant. Les objets perdus non récupérés seront offerts à un organisme de charité chaque fin de mois. Merci de votre collaboration.

## Site Web et page Facebook

Page Web <https://enfant-soleil.ecolesaintlaurent.ca/>

Page facebook de l'école : <https://www.facebook.com/EcoleEnfantSoleil>

